



N°81 – OCTOBRE 2018

# LE PUY-SAIN-T-MARTINOIS

Journal d'information municipale.

# Prenons conscience !



Telethon les 7 et 8 décembre

*Détails en page 5*

Les travaux de la déviation : suite et fin

*Détails en page 7*

Compostage : une réussite

*Détails en page 8*

Associations

*A partir de page 10*

# Edito du Maire

Edito - Etat Civil



Michel GILES,  
Maire de Puy-Saint-Martin

## Marre des CONS\*



Marre de voir nos points de collecte des ordures ménagères constamment souillés par des dépôts sauvages de toutes sortes. Malgré les efforts importants de nos employés communaux et de la CCVD qui met à notre disposition une déchetterie mobile 2 fois par mois, on ne constate aucun répit pour les CONS\*.

Il y a les CONS\* occasionnels : « oui, je sais, ce n'est pas bien, mais je ne le fais qu'exceptionnellement ».

Puy-Saint-Martin compte près de 400 ménages. Quelles seraient les conséquences si chacun d'eux effectuait un dépôt sauvage ne serait-ce qu'une fois par an ?

Et puis il y a les CONS\* résolus, ceux qui n'ont rien à faire de la gêne que leur comportement occasionne pour leurs concitoyens. Pour ceux-là, une seule solution : le rappel à la Loi.

Jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 68 à 180€, et, si un véhicule a été utilisé pour les transporter, 1.500 € ainsi que la confiscation du véhicule. Plusieurs personnes ont déjà été prises sur le fait et sanctionnées.

Nous sommes collectivement responsables de la propreté de nos points de collecte, et il est de notre devoir de surveiller, expliquer, convaincre, et communiquer à la mairie toute information pour l'aider dans sa lutte contre ces incivilités.

Un déchet en appelle un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Agissons ensemble pour un environnement plus propre.

Pour terminer sur une note positive, j'adresse un grand coup de chapeau aux associations et à leurs bénévoles qui ont animé notre été, et qui vont animer notre fin d'année, notamment avec la Foire de la Saint Martin le 11 novembre, puis le Téléthon organisé avec Roynac les 7 et 8 décembre.

Le repas du CCAS avec nos seniors aura lieu le 15 décembre, et la fête de Noël de nos écoles (RPI) le 20 décembre à Roynac.

Je vous souhaite une excellente fin d'année, de joyeuses fêtes de Noël, et je vous donne rendez-vous le samedi 5 janvier à 11h à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux de l'équipe municipale.

\* *Citoyens Obtus Négligents et Stupides*

OU

\* *CONTrevenants Négligents Sanctionnables*

## Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin  
Tél: 04.75.90.16.70  
www.puysaintmartin.fr  
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :  
Denis PERRIN / Nadine ADAMS  
Anthony CELERIEEN / Nathalie  
CORTES / Michel GILES  
Irène MAURIN / Bernard BON /  
Patrick CISTERNE / François  
VILLIEN

## Etat Civil

### Naissances

- **Nora JOUBERT** née le  
15 JUIN 2018 de JOUBERT  
Julien et de ZUCCHIATTI  
Marine.

### Décès

- **Mme BOULOUMOIS  
Danielle** le 21 juin 2018.

### Mariages

- Le 8 septembre 2018,  
**CAMPHIN Fiona et BEYLS  
Pierre.**

### Nouveaux Puy-Saint- Martinois

- **M. GOUDAL Claude et Mme  
MARIVINGT Marie-Thérèse,**  
62 Montée des Genêts.

- **Mme PELOURSON Séverine,**  
171 Route de Cléon.

- **M. VILLIEN Benjamin,** 175  
Montée de la Pigne.

## Numéros utiles...

### Mairie de Puy-Saint-Martin :

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : [accueil@puysaintmartin.fr](mailto:accueil@puysaintmartin.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

### Agence postale communale :

04 75 01 00 72

### Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

### Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h, Samedi à 11h30

### Amicale laïque Puy Saint Martin :

04 75 90 28 84

### Assistant(e) social(e) Crest :

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous.

### Médiathèque Municipale :

04 75 90 28 08 - 4 Place Chantecaille

### Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

Hors vacances scolaires, la Médiathèque Municipale ouvre en plus les mardi et jeudi de 15h à 17h.

### Brigade de gendarmerie de Puy-Saint-Martin :

04 75 90 12 62

### Cabinet d'infirmiers :

04 75 98 92 18

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

**POUR PLUS DE N° UTILES**

**[www.puysaintmartin.fr](http://www.puysaintmartin.fr)**

## ...Brèves...

### Calendrier municipal :

- Conseil municipal 2018 : jeudis 18 octobre, 22 novembre, 13 décembre à 18h30.
- Conseil municipal 2019 : jeudi 24 janvier, mercredi 13 février, jeudi 28 mars à 18h30.
- Repas des aînés du CCAS : samedi 15 décembre à 12h.
- Vœux de la municipalité : samedi 5 janvier à 11h.

### Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

### Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

### Conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice reçoit le mardi après-midi à Puy-Saint-Martin, uniquement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone au 06 64 95 70 aux heures ouvrables, du lundi au vendredi. Cette intervention du conciliateur est totalement gratuite.



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE  
Didier LALANNE

COUR D'APPEL DE GRENOBLE  
Tribunal d'Instance de Valence

[didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr](mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr)

**Horaire déchetterie mobile** de la CCVD sur le parking du stade de football de Puy-Saint-Martin, parking situé après le point propre du stade :

### **Le dernier vendredi du mois.**

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.



### Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Nous avons reçu la confirmation du classement de la commune en ZRR. Ceci a des conséquences intéressantes pour les entreprises notamment en matière d'exonérations fiscales et sociales : impôt sur les sociétés, CFE, TF, TH, cotisations sociales.

### Ateliers municipaux

La ferme qui hébergeait les ateliers communaux route de Charols a été vendue et doit être libérée courant octobre. Un projet de construction d'ateliers communaux près du stade est à l'étude. En attendant, une installation provisoire est mise en place dans les locaux situés sous la terrasse de la mairie.

### Célébration 11 novembre à Roynac

Les associations d'anciens combattants de Puy-Saint-Martin et Roynac ont décidé de fusionner et, avec l'accord des 2 municipalités, d'organiser en commun les commémorations. Le 8 mai a été célébré à Puy-Saint-Martin et le 11 novembre sera donc célébré à Roynac. Rendez-vous à 11h devant la mairie de Roynac pour la commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice.



### Démissions au conseil municipal



Deux conseillères municipales ont présenté leur démission lors du conseil municipal du 27 septembre dernier :

- Nathalie CORTES : « Ma décision est motivée par le non-respect du principe démocratique au sein du conseil municipal lors des débats et décisions. De plus, les principes énoncés dans la charte de l' élu à laquelle j'ai adhéré au début du mandat ne sont plus respectés et cette situation me pousse à remettre en cause mon engagement au sein du Conseil Municipal de Puy-Saint-Martin. »
- Stéphanie TICHON-HUET : « Après mûre réflexion, je ne me retrouve plus dans certaines décisions prises et vis-à-vis de mes convictions qui m'ont faites rejoindre votre liste, je ne souhaite pas les cautionner. »



**ALERTE  
CATASTROPHE  
NATURELLE**

## Etat de catastrophe naturelle

- Sécheresse : le dossier de Puy-Saint-Martin a été transmis à la Préfecture de la Drôme, et sera examiné lors d'une prochaine réunion de la commission ministérielle.

- Tornado du 9 août : une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été envoyée à la Préfecture. Une réponse reçue le 5 octobre nous indique que ce type d'aléa ne relève pas du champ de la catastrophe naturelle et est couvert par les contrats d'assurance privés au titre de la garantie « Tempête, Neige et Grêle ».

Certaines compagnies d'assurance demandent un certificat d'intempérie. Une copie de ce document peut être obtenue en mairie.

Vie Municipale

Le téléthon 2018 se déroulera les 7 et 8 décembre sur les communes de **Roynac et Puy-Saint-Martin**. Plusieurs réunions où de nombreuses associations puy-saint-martinoises étaient présentes ont été organisées pour sa préparation, et le programme a été ébauché :



### **Vendredi 7 décembre à Roynac**

Ouverture du téléthon par les enfants.

**18h30** - Départ de la randonnée nocturne.

**20h** - Repas et animation

### **Samedi 8 décembre à Roynac**

**10h** - Animations pour enfants, Fabrication du jeu d'AWALE, Maquillage pour enfants

**10h30- 12h** - Atelier dégustation de vins

**14h** - Rando VTT Roynac – Puy-Saint-Martin

### **Samedi 8 décembre à Puy-Saint-Martin**

**16h30** - Modern Jazz

**18h** - Chant, Match de football FC Valdaine

**20h** - Repas et animation

Le prix des repas est de 12 € (8 € pour les enfants de moins de 12 ans). Les inscriptions se feront à partir du 5 octobre par téléphone (les numéros de téléphone figureront sur les affiches).

**Une buvette** fonctionnera sur les temps de repas, et sur les temps d'animation.

Des ventes de cyclamens sont programmées à partir d'octobre (un stand sera présent lors de la foire du 11 novembre).

Un loto sera organisé le 25 novembre 2018 à Roynac, ainsi qu'une soirée dansante à Puy-Saint-Martin (date à préciser).

D'autres animations seront également proposées lors des prochaines réunions : 5 octobre et 16 novembre).

100 % de la collecte sera reversée à l'AFM (Association française contre les myopathies).

## CMS (Centre médico-social)



Le Conseil Départemental est en réflexion sur le découpage des territoires géographiques au niveau de l'action médico-sociale (centres médico-sociaux).

Pour information, 27 ménages puy-Saint-Martinois sont en lien avec les travailleurs sociaux de Crest, sans compter les personnes qui fréquentent la PMI (consultations de nourrissons). Le Conseil Départemental propose de rattacher notre commune à un Centre Médico-Social (CMS) de Montélimar. A noter que les consultations de nourrissons gratuites se faisaient à Crest, elles se feraient donc à Montélimar également. Le conseil municipal est favorable à cette proposition pour des raisons entre autres de transports en commun plus accessibles à destination de Montélimar.

## Le Répertoire Electoral Unique (REU)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, un nouveau système de gestion des listes électorales est mis en place : le répertoire électoral unique (REU). Il vise à lutter contre l'abstention et réduire le nombre de non-inscrits et de mal inscrits.

### Les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies :

- Les inscriptions pourront se faire tout au long de l'année, en mairie ou via le site « Mon Service Public », jusqu'à 6 semaines avant un scrutin. Pour les **élections européennes du 26 mai 2019**, la date limite d'inscription est fixée au dimanche 31 mars 2019. Une **permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h**.
- Les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale de la commune de leurs parents (étudiants ou jeunes travailleurs, par exemple).
- La durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale sera réduite de cinq à deux ans.
- Un gérant ou un associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la deuxième fois consécutive pourra s'inscrire sur la liste électorale.
- Les personnes ayant acquis la nationalité française ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours de scrutin seront inscrits d'office par l'INSEE qui en informera la commune par le biais du REU.

Enfin, il convient de rappeler que la double-inscription offerte aux électeurs français établis hors de France, sur la liste municipale et consulaire, a été supprimée. S'ils souhaitent être inscrits sur la liste communale, ils doivent demander leur radiation de la liste consulaire avant le 31 mars 2019. En l'absence de choix, ils seront automatiquement radiés des listes électorales municipales.



# Travaux déviation de Puy-Saint-Martin

Après l'attente des tassements dans la plaine et les travaux d'adduction d'eau potable réalisés par le SIEBRC, les travaux de terrassement ont repris mi-septembre. Durant l'été, l'entreprise Eiffage a réalisé les cunettes béton et la préparation de la chaussée dans la partie du coteau.



Depuis les travaux de drainage de la plate-forme dans la plaine effectués au printemps, cette zone est contrôlée régulièrement par l'entreprise Berthouly pour suivre les tassements des remblais. Les dernières mesures montrent la stabilisation des remblais, ce qui a permis la reprise des travaux de terrassement. L'entreprise Eiffage interviendra ensuite pour réaliser les couches de roulement dans la plaine.

En octobre, le giratoire de la RD 6, côté Cléon d'Andran, sera raccordé sur la RD 6 avec des phases en circulation alternée selon l'avancement des travaux. Fin octobre, la circulation s'effectuera sur le giratoire sans la couche de roulement.

En novembre, l'entreprise Eiffage terminera les sous couches de roulement du coteau et réalisera l'ensemble de la couche de roulement définitive jusqu'à la première semaine de décembre.

Ensuite, viendront la pose de glissières acier et béton, la pose de la signalisation et le marquage au sol.

Si la météo est favorable, la mise en service de la déviation de Puy-Saint-Martin est envisagée pour la semaine de Noël. Cependant il restera quelques travaux à accomplir : bretelle d'accès Est à Puy-Saint-Martin, démolition de la déviation provisoire, plantations...

Le Département remercie l'accueil des Puy-Saint-Martinois ainsi que l'équipe municipale pour le bon déroulement des travaux.

## Rénovation des appartements de l'école

Le chantier de rénovation des appartements situés à l'étage de l'école est en cours, et la réception des travaux est prévue courant novembre 2018. Deux appartements entièrement neufs seront alors disponibles à la location : un T3 de 60m<sup>2</sup> et un T4 de 70m<sup>2</sup>. Les prestations de qualité et l'isolation renforcée apporteront un confort optimal.

Nous remercions les entreprises locales pour leur travail sérieux et leur respect des délais.

Le financement de l'opération est réalisé sans recours à l'emprunt et les travaux ont été subventionnés par la région Rhône Alpes Auvergne. Le coût total des travaux est de 120 000€ HT, les loyers perçus permettront d'amortir l'opération en 15 ans.

## Je composte, tu compostes, nous compostons

Après une année de fonctionnement, la placette de compostage devant la Maison des Lettres a tenu toutes ses promesses. Les contributeurs ont été nombreux et disciplinés, et les volumes collectés sont loin d'être négligeables. Près d'1.6 tonnes de biodéchets ont été détournées des conteneurs semi-enterrés.

Les craintes que certains ont pu exprimer au moment du lancement ont pu être dissipées : pas d'odeur et pas de nuisance. Un peu d'insectes par-ci, par-là, mais cela étant dû au non-respect des consignes :

- 1-je vide mes restes de cuisine que j'étales avec la griffe sur toute la surface du composteur ;
- 2-je saupoudre de broyat avec le seau blanc (1/3 de broyat pour 2/3 de restes de cuisine).

Aussi, les déchets verts, os et litières de chats ne sont pas adaptés au compostage collectif !

Un grand merci aux référents composteurs Nadine, Yann et Julien pour leur disponibilité et leur compétence.

Un deuxième site sera prochainement installé par la CCVD sur le village. Les personnes volontaires pour participer à l'encadrement de ce site sont invitées à se faire connaître en mairie.



## Ecole Violette et André Morin



La rentrée 2018 s'est déroulée dans le calme et sans problème. Les élèves de Puy-Saint-Martin étaient 45 à faire leur rentrée. Une élève est attendue dans les semaines qui viennent, ce qui portera le nombre d'élèves à 46.

A la rentrée 2017, 59 élèves étaient inscrits à la même époque...

La répartition des élèves est la suivante :

-14 élèves en petite section et 9 en moyenne section dans la classe de Mireille AULNETTE, Directrice. Elle est aidée par Corinne NOYER.

-13 élèves en grande section et 9 en cours préparatoire dans la classe de Cécile BLACHE aidée par Anie ROUSSEL le matin et Evelyne GROS l'après-midi.

Belle année scolaire à toutes et tous.

Contact : Irène MAURIN 06 73 42 61 07

### Info-tourisme

L'office de Tourisme du « Val de Drôme » édite régulièrement un « **Agenda des Festivités** » qui se déroulent sur le territoire de la CCVD (30 communes). Pour les Associations Puy- Saint-Martinoises, il est possible de faire paraître vos infos dans cet Agenda. Il suffit d'envoyer vos documents (affiche, texte, photo, flyer) à l'adresse suivante : [tourisme@val-de-drome.com](mailto:tourisme@val-de-drome.com)

La parution de l'agenda est hebdomadaire en période estivale (15 juin /15 septembre) et tous les 15 jours le reste de l'année. Pour plus de renseignements, merci de consulter les sites suivants : [www.valleedeladrome-tourisme.com](http://www.valleedeladrome-tourisme.com), [www.valdedrome-tourisme.com](http://www.valdedrome-tourisme.com), [www.paysforetdesaou-tourisme.com](http://www.paysforetdesaou-tourisme.com) ou de contacter les bureaux d'information touristique (BIT) aux numéros suivants : 04 75 76 01 72 pour Saôu, 04 75 63 10 88 pour Mirmande et 04 75 61 66 93 pour Livron.

## Ecole de musique André Borne 2018

Une nouvelle année commence à l'école de musique André BORNE.



La gamme des instruments enseignés s'est élargie avec l'accordéon diatonique et la clarinette. De nouveaux cours collectifs ont été mis en place : Éveil musical pour les enfants jusqu'à 6 ans et Atelier Jeux de sons, Jeux de rythmes pour les enfants de 6 à 10 ans animés par Anne MONTAGARD. De nouveaux ateliers thématiques sont proposés. Et maintenant, l'école organise aussi des cours de danses traditionnelles donnés par Damien PEYREMONTE, le jeudi soir. Le site de la Mairie permet de trouver de nombreuses informations, les coordonnées des enseignants et de s'inscrire ! (Inscription toujours possible en cours d'année).



## Maison des lettres : nouveaux horaires

Depuis la rentrée scolaire 2018/2019, le local multi-accueil de Chantecaille « la Maison des Lettres » fonctionne avec de nouveaux horaires. Ces changements sont liés principalement au passage de la semaine à 4 jours des classes du RPI Roynac /Puy-Saint-Martin. Rappel : cet espace regroupe l'Agence Postale Communale, la Médiathèque Municipale, un Point d'Information Touristique, un bureau annexe de la mairie et un Atelier Informatique.

**Horaires d'ouverture au public :** Lundi : fermé ; Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ; Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ; Samedi : 9h/12h ; Dimanche : fermé. Hors période des vacances scolaires, la Médiathèque Municipale ouvre en plus les mardi et jeudi de 15h à 17h.

## Maison des lettres : encore du nouveau !

Grâce à l'appel à projets de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT), la « maison des lettres » va pouvoir proposer 2 nouveaux services liés au **Numérique**. Le premier sera prochainement l'installation **d'un ilot numérique de type MSAP** (Maison de services au public) afin de soutenir l'action d'accompagnement de personnes vulnérables aux démarches administratives. L'ilot numérique est un équipement informatique spécialement conçu pour les personnes maîtrisant mal Internet. L'ilot donne accès à tous les sites nécessaires à la vie quotidienne : AMELI, Pôle Emploi, Impôts, carte grise, préfecture, etc. Le deuxième sera la **création d'ateliers d'initiation au numérique** des personnes âgées grâce à une convention signée avec l'AAR (Association d'Animation Rurale). Ces 2 nouveaux services seront fonctionnels courant octobre 2018.

Nos bénévoles ont été bien occupés cet été. Le **marché** « Les cabas du soleil de Puy-Saint-Martin » qui s'est tenu tous les lundis, a été fort apprécié par la population locale et estivale ; les producteurs et artisans ont offert une large palette de produits et services ; l'ambiance conviviale et l'animation musicale ont fait de cet événement le « rendez-vous incontournable » de l'été !



Notre traditionnelle **balade nocturne animée**, programmée le jeudi 9 août, jour de tornade, s'est repliée sur la salle des fêtes ; 140 spectateurs ont ovationné la troupe Mirandole&Cie dans des versions agréablement revisitées de comédies de Molière.

Le **cinéma d'été** a rassemblé son habituelle clientèle estivale venue passer une « bonne soirée » sous la voûte étoilée en compagnie de deux comédies tous publics.

La **saison 2018/2019 de « l'Ecran mobile »** a redémarré ; les dates des séances figurent dans le calendrier ci-joint. Nouveauté : en collaboration avec l'association « Compost&Territoire » et en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques et la Mairie, nous participerons au festival « **AlimenTerre** ». Dans ce cadre, nous présenterons le jeudi 15 novembre à 20h30 le film « Le champ des possibles », un film optimiste et percutant sur des démarches alternatives à l'agriculture conventionnelle. Le film sera suivi d'un débat avec un intervenant issu du monde agricole.

Les **chantiers du chastelas** reprendront début 2019 car il faut tenir compte des propositions d'aménagement que le bureau d'études aura mises sur la table fin 2018. Nous recherchons des photos (pas des cartes postales) anciennes du chastelas ; si vous en disposez, merci de nous contacter (noel.psm@orange.fr; tél. 06 42 06 61 48).

La prochaine **Marche des Crêtes** se déroulera le dimanche 3 mars 2019... ou disparaîtra du calendrier ! Nous lançons un vibrant « appel à l'aide » afin de mobiliser suffisamment de bénévoles pour ajouter le millésime 2019 à l'Histoire de la Marche des Crêtes. Que vous soyez particulier ou association, nous attendons **votre e-mail** à [patricia.lievois@orange.fr](mailto:patricia.lievois@orange.fr) afin de noter votre engagement à nous aider ; « stop ou encore » ? VOUS avez la réponse.



## GYM TONIC

Vous voulez garder la forme, venez nous rejoindre au sein de notre association GYM TONIC : cours en musique complet d'une heure pour travailler les bras avec poids, les fessiers, le cardio et les abdominaux.

Nous vous attendons à l'espace Clément le lundi de 19h à 20h et/ou le mercredi de 18h30 à 19h30.

Contacts : Corinne NOYER, présidente, 0682053134 / Christine THOLLET, professeur, 0677345053.



## Nouvelle association à Puy-Saint-Martin « Equi-Baila »

L'association Equi-Baila, créée au printemps dernier, a pour but de promouvoir l'équitation et notamment faire découvrir le spectacle équestre en Drôme principalement mais également dans toute la France.

C'est pourquoi, certains ont pu admirer cet été les représentations de l'association au Haras de Saumelongue sur les hauteurs de Puy-Saint-Martin.

Au programme, du dressage, de la voltige, de la liberté et même des acrobaties, du kung fu et un brin de fantaisie pour assembler le tout.



Ravis de ce succès pour cette première saison, l'association en partenariat avec le Haras de Saumelongue dirigée par Lucie VAUTHIER a décidé de réitérer les spectacles pour l'année prochaine avec encore plus de surprises et d'émotions.

Equi-Baila remercie toutes les personnes venues en grand nombre aux spectacles et pour leur avoir fait confiance en cette première année.

## Archives et Patrimoine

### Exposition « rétrospective sur les métiers à Puy-Saint-Martin » (suite)

ARCHIVES et PATRIMOINE, pendant le week-end des 22 et 23 septembre, a présenté une exposition sur trois siècles d'activité économique, des métiers de survie aux métiers de confort. De nombreux visiteurs ont pu redécouvrir au cours de la conférence de samedi la vie commerciale et artisanale du village pendant ces années. Les passionnés ont pu approfondir leurs connaissances sur la transformation des métiers à travers ces trois siècles, et illustrée par une présentation de vieux outils aujourd'hui disparus, et utilisés par les artisans de l'époque... Et ce, avant que la totalité de l'exposition ne rejoigne l'école à Roynac où trois ateliers, co-animés par les enseignants et l'association Archives et Patrimoine, ont développé, devant les élèves, le travail de la laine du cardage au tissage, le travail du menuisier, du bourrelier, celui du boisselier, du cordonnier et, plus récent, celui du coiffeur.

**Les panneaux resteront exposés à la médiathèque de Puy-Saint-Martin pendant quelque temps. Avis à ceux qui n'auraient pas pu venir à la salle des fêtes.**

... et merci à nos employés municipaux pour le transport et la mise en place de l'expo à l'école !



## VEILLIR AU VILLAGE



Quelques nouvelles de **Veillir au Village**, association d'aide à la personne de PUY-SAINT-MARTIN.

Sur le plan de l'activité, nous avons eu un passage à vide concernant la distribution des repas au début de 2018, mais l'été nous a permis de remonter la pente. L'activité des visites à domicile est bonne, ainsi que celle concernant les transports.

Notre nouveau véhicule a été réceptionné en septembre. C'est toujours un Berlingo, mais au fil du temps ce modèle a été amélioré sur le plan du confort, procurant une grande satisfaction de la part des usagers. Nous remercions l'équipe Citroën locale pour les conditions financières consenties.

L'été s'est écoulé avec son lot d'imprévus en tout genre. Imprévus pour lesquels nous avons dû improviser grâce au dévouement inconditionnel de nos bénévoles et de nos salariées. Je voudrais ici témoigner ma reconnaissance envers toutes ces personnes qui nous ont permis de passer ce cap difficile.

Comme d'habitude, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles ; si l'aventure vous tente, **venez nous rejoindre**. Vous verrez que le mot solidarité n'est pas un vain mot pour nous.

3 place de la mairie - 04 82 53 95 69 – vieillirauvillage@gmail.com

Bonne rentrée

Jean DEMURE – président de l'association

## Eté de la Saint-Martin (3<sup>e</sup> âge)

Le club a été fondé en 1977 et compte une centaine d'adhérents.

- Les réunions avec jeux (boules, cartes, jeux de société) ont lieu tous les jeudis à 14h.
  - Les anniversaires des adhérents sont fêtés tous les 3 mois avec goûter.
  - 2 voyages sont organisés par an : 1 d'une semaine ; 1 d'une journée.
  - 2 repas à la salle des fêtes ont lieu 2 fois par an : 1 fin juin et 1 début décembre (Noël).
  - 1 collecte au profit des restos du cœur est organisée dans le courant du mois de février.
  - Le loto du 2<sup>e</sup> dimanche de février permet d'aider à « boucler le budget ».
  - 1 concours de belote interclubs est organisé 1 fois par an (sur invitation aux clubs et après inscriptions).
  - L'adhésion-cotisation est de 18 € par an.
  - Plusieurs personnes sont intéressées par le tarot ; qu'elles se fassent connaître pour qu'on les mette en contact.
- Bienvenue à tous.

## MEDIATHEQUE

Une nouvelle saison, de nouveaux programmes !

Et oui, c'est reparti ! L'automne arrive avec ses reprises, et toute l'équipe de la médiathèque est prête à vous accueillir à la "Maison des lettres"

Les heures d'ouverture de la médiathèque sont modifiées. L'information est visible sur l'article municipal « nouveaux horaires à la Maison des Lettres ».

Si vous avez envie de vous investir, avez un peu de temps à donner, c'est avec un grand plaisir que nous vous intégrerons au sein de l'équipe de bénévoles.

A bientôt à la Médiathèque



## FC VALDAINE



Après les brillants résultats de la saison dernière, les footballeurs ont rechaussé les crampons, depuis fin juillet pour les seniors, début septembre pour les plus jeunes. L'équipe une a été mise en lumière par son parcours en coupe de France et son accession à un niveau jamais atteint précédemment, mais le club ce n'est pas seulement une équipe.

C'est aussi une école de football qui rassemble tous les mercredis après-midi de nombreux jeunes footballeurs, sous la responsabilité cette année d'Anthony MOULY. Il est entouré de nombreux autres éducateurs, et parmi eux Yann JOUFFRE qui a la charge des U11. Après une carrière de 15 ans dans le monde professionnel, il est de retour dans le club qui l'a vu débiter il y a un quart de siècle, et fait maintenant profiter le club de son expérience.

Le club c'est aussi une équipe de bénévoles qui ne comptent pas leur temps, que ce soit pour les tâches administratives, l'intendance, l'accompagnement et l'encadrement des équipes. Fin août, Sébastien CHANAL, responsable technique du club, les avait tous invités au stade autour d'un apéritif convivial afin de les présenter aux joueurs, notamment ceux qui ont rejoint le club à l'intersaison, afin qu'ils prennent conscience de ce que représente le fonctionnement d'un club.

## TILP

Le TILP participera au Téléthon

Après le succès de la soirée occitane du 26 mai, le Théâtre Intercommunal de La Pinha, toujours avec le précieux concours de l'association Calm'art, prépare déjà le spectacle du 25 mai 2019. Avec l'accord de son auteur, Roger Pasturel que l'on a pu reconnaître comme client dans « Le fils de l'épicier » qui a été projeté en prélude à l'exposition « Archives et Patrimoine », les répétitions d'extraits de « La Castanhada » ont commencé. Cette pièce, dans son intégralité, avait été jouée à Puy-Saint-Martin le 11 mars 2012 par la compagnie L'Albatros. En attendant, Le TILP et Calm'art participeront au Téléthon avec un petit spectacle samedi 8 décembre à 18h à la salle des fêtes de Puy-Saint-Martin, où l'on pourra voir ou revoir notamment « Lo chi Labrit » et des chansons de « La Belle histoire », agréablement mises en scène.





## A.A.R. Atelier informatique

Nouveau : une **initiation au numérique** se mettra en place courant octobre pour aider les **séniors** à utiliser Internet dans l'objectif d'effectuer des démarches, de correspondre par mail et de communiquer avec leur entourage.

Pour 2018-2019, les modules d'initiation au numérique fonctionneront en partenariat entre la Poste, la commune de Puy-Saint-Martin et l'association A.A.R. de Puy-Saint-Martin.

Cette initiation est réservée aux séniors de Puy-Saint-Martin et des communes voisines !

Lieu : Maison des Lettres / Durée : chaque module comprend plusieurs séances d'une heure.

Contact : 06 32 01 32 57

## AAR

### Foire de la Saint-Martin du 11 novembre 2018 !



La troisième édition de la foire annuelle de la Saint-Martin aura lieu **dimanche 11 novembre**, toute la journée, devant la mairie.

Des exposants de produits locaux viendront présenter leurs produits : vins, bières, spiritueux, charcuterie, fromages, ... ; des artisans seront également présents avec leurs créations ou leurs produits artisanaux et d'art.

Pour agrémenter cette journée, des animations seront proposées comme, entre autres, l'évaluation du poids d'un jambon et plusieurs tirages de tombola : les grilles de tombola seront posées, quelques semaines avant, chez certains commerçants de Puy-Saint-Martin et de Cléon d'Andran.

L'AAR s'est associée, avec d'autres associations de Puy-Saint-Martin et Roynac, au Défi Téléthon : un stand de vente de cyclamens sera présent sur la foire ; le bénéfice sera intégralement reversé au Défi Téléthon.

Dans le cadre du Défi Téléthon, des animations auront lieu respectivement les vendredi 7 et samedi 8 décembre à Roynac et Puy-Saint-Martin.

**Nous lançons un appel à bénévoles pour venir nous aider le 11 novembre** (buvette, repas, accueil des exposants, montage et démontages des chapiteaux, ...).

Un pot de l'amitié sera offert à tous les bénévoles à la fin de cette journée.

Buvette, restauration et dégustation sur place toute la journée ! Nous vous attendons nombreux !!!!

Contact : Christophe MANZO 06 72 71 78 08 ; christophe.manzo@wanadoo.fr

# Foire de la Saint-Martin

— Puy-Saint-Martin —

11 novembre

**Produits d'automne**

**pour préparer l'hiver !**

artisanat

artisanat d'art

produits du terroir...

**BUVETTE ET RESTAURATION**



**AAR**

ASSOCIATION AMICALE RURALE

PUY-SAINT-MARTIN

# Demandez le programme !

Date / nom de la manifestation / organisé par / lieu

## novembre 2018

Di 11	Commémoration 100 <sup>e</sup> anniversaire Armistice	Anciens Combattants	11h Mairie de Roynac
Di 11	Foire de la Saint-Martin	A.A.R.	Devant la mairie
Lu 12 + 26	Bblecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Je 15	Film AlimenTerre	PSMInitiatives	20h30 Salle des fêtes
Je 22	Conseil Municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil
Sa 24	Spectacle de danse Téléthon	Feet Danse	Salle des fêtes
Di 25	Loto du Téléthon	Municipalités Roynac / Puy-Saint-Martin	14h Roynac
Ma 27	Cinéma « I Feel Good »	PSMInitiatives	20h30 Salle des fêtes
Ve 30	Atelier environnement et numérique	Adil et Médiathèque	20h Maison des Lettres

## Décembre 2018

Sa 1	Animation Jeux	Médiathèque	15h enfants / 20h adultes Maison des Lettres
Ve7-Sa8	Défi Téléthon	Municipalités et Associations Roynac / Puy-Saint-Martin	Voir article sur le Téléthon
Sa 8 + Me 12	Animation Noël	Médiathèque	10h + 14h Maison des Lettres
Lu 10	Bblecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Je 13	Conseil Municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil
Sa 15	Repas des Aînés du CCAS	Municipalité	12h Salle des fêtes
Ma 18	Cinéma	PSMInitiatives	20h30 Salle des fêtes
Sa 19	Nuit des lectures	Médiathèque	Maison des Lettres
Je 20	Fête du RPI et repas de Noël	Municipalités Roynac / Puy-Saint-Martin	Roynac

## Janvier 2019

Sa 5	Vœux	Municipalité	11h Salle des fêtes
Lu 14 + 28	Bblecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Sa 19	Nuit de la lecture	Médiathèque	Maison des Lettres
Ma 22	Cinéma	PSMInitiatives	20h30 Salle des fêtes
Je 24	Conseil Municipal	Municipalité	18h30 Salle des fêtes

## Février 2019

Sa 2	Loto	FC Valdaine	20h30 Cléon
Di 10	Loto	Été de la Saint-Martin	Salle des fêtes
Lu 11	Bblecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Me 13	Conseil Municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil
Ma 19	Cinéma	PSMInitiatives	20h30 Salle des fêtes
Di 24	Restos du Cœur	Été de la Saint-Martin	

## Mars 2019

Di 3	Marche des Crêtes	PSMInitiatives	Salle des fêtes
Lu 11 + 25	Bblecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Ma 12	Cinéma	PSMInitiatives	20h30 Salle des fêtes
Je 28	Conseil Municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil

Pour plus d'informations à propos de ces activités, nous vous rappelons que les associations puy-saint-martinoises affichent le programme complet de leurs activités sur les panneaux « info » situés à l'arrêt du bus de l'école, au Champ de Mars, à Fangérac et au carrefour rue Fangérac/rue La Grange, ainsi que dans nos commerces locaux, dans le couloir de la mairie, à la Maison des Lettres et dans le panneau d'information situé à côté de la salle des fêtes. Un agenda est également à votre disposition sur le site Internet de la mairie.

Ce tableau des fêtes et manifestations a été élaboré à partir des informations portées à notre connaissance en date du 4 octobre 2018.